

Contribution à une problématique de l'environnement urbain

Pascale METZGER*

L'environnement urbain est une réalité sociale immédiatement sensible. Les visions apocalyptiques de la grande ville dans la science, le cinéma et la littérature sont là pour témoigner de la ville « échec de la modernité »¹ ; une mégaville qui, pourtant, « produit le destin de l'humanité » (GUATTARI, 1993). Dans le vécu quotidien comme dans le langage courant, la notion d'environnement urbain renvoie à une multiplicité de phénomènes perçus comme *posant problème* en ville : la pollution de l'air, la qualité de l'eau, l'assainissement, les conditions de transport, le bruit, la dégradation des paysages, la préservation des espaces verts, la détérioration des conditions de vie... Mais en sciences sociales, on le sait, la désignation de problèmes sociaux ne saurait constituer un objet scientifique.

De ce fait, l'élaboration d'une problématique scientifique de l'environnement urbain se heurte à de nombreux obstacles : cette notion fait référence à une multitude de phénomènes, d'éléments, de nature totalement différente (esthétique, confort, sécurité, santé) ; la perception des « questions environnementales » renvoie à une variabilité à l'infini de problèmes vécus, ressentis par les habitants des villes. Mais cette perception constitue aussi la version sociale d'interrogations scientifiques et entraîne une traduction en termes politiques, économiques, juridiques, de gestion, etc., par des discours, des décisions, des programmes d'action, des législations, des mises en œuvre techniques... Comment, à partir de ce constat, construire une problématique qui permette d'élaborer des principes d'intelligibilité scientifique de ce qu'on nomme environnement urbain ?

La construction d'une problématique est une démarche qui consiste à déterminer, préalablement à toute analyse, le statut d'intelligibilité

* Géographe Orstom-LSS, mission Orstom, Apartado 17-11-06596, Quito, Équateur.

¹ Idée que l'on retrouve dans de nombreux travaux (cf. NACIRI, 1991 ; LE BRIS, 1991 ; GUATTARI, 1993 ; SACHS, 1992).

capable de rendre compte de l'objet qu'on veut étudier. C'est ce qui va nous permettre de soumettre à une interrogation systématique les aspects de la réalité que l'on cherche à expliquer et à mettre en relation. Concrètement, c'est un ensemble de questions qui doivent guider la recherche, éclairer notre objet sous un angle permettant d'en avoir une meilleure compréhension. Autrement dit, il faut déterminer les questions que l'on pose à la ville en parlant d'environnement urbain. Qu'est-ce que l'on cherche à décrire, à comprendre, à expliquer ?

La démarche générale adoptée ici est la suivante : dans un premier temps, il me paraît essentiel de replacer l'émergence de la problématique de l'environnement urbain dans son contexte politique, social et scientifique, qui correspond en tout point à celui de la naissance des questions environnementales en général. Ce point de vue signifie que c'est bien dans un rapport de filiation que l'on situe l'environnement urbain par rapport à l'environnement, tout en posant d'emblée la distinction fondamentale de l'environnement urbain qui est totalement construit. Il implique également que l'on prend en compte le fait que la production scientifique est aussi une production sociale, et si on ne peut s'en affranchir totalement, on peut tout au moins en cerner les principales implications.

La deuxième phase de ce travail consiste à dresser succinctement un inventaire de la production scientifique sur l'environnement urbain, en relevant les types d'études de cas que l'on peut inclure dans ce thème. L'objectif de la troisième étape est d'essayer de restituer le contenu des principales réflexions théoriques suscitées par cette thématique. Dans la quatrième partie, on tentera de dégager les traits essentiels de la nouvelle problématique qui se dessine, en essayant d'identifier les apports de l'approche « environnement urbain » par rapport aux études urbaines antérieures et les éléments qui restent à formaliser ; et ce, pour aboutir à une entreprise d'élaboration d'une problématique scientifique de l'environnement urbain, tentative qui constitue l'objet de la dernière partie.

CONTEXTE POLITICO-IDÉOLOGIQUE D'ÉMERGENCE DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

La difficulté d'élaborer une problématique scientifique de l'environnement provient du contexte très particulier que constitue la toile de fond de l'émergence de ce nouveau champ scientifique et de ses conditions sociales de production.

Ce contexte, politique mais aussi idéologique, scientifique et social, est caractérisé par les éléments interdépendants suivants :

— la redéfinition des rapports entre science et société : la question de l'environnement a été mise en évidence par les scientifiques, comme questionnement scientifique et inquiétude sociale ; le monde politique demande à la science des certitudes quant aux phénomènes mis en cause sans que celle-ci soit capable de les lui fournir, notamment en ce qui concerne le changement global et la biodiversité ; les scientifiques changent de statut en passant au rang d'experts, c'est-à-dire de gens capables de donner des éléments de décision à l'action publique qui réintègre le « non-humain » dans son champ d'intervention (ROQUEPLO, 1992 ; THEYS et KALAORA, 1992). Parallèlement, la « confiance positiviste en la science », « avant-garde du progrès », « lien mécanique entre la connaissance, la richesse et le bonheur » est remise en cause ;

— une autre conception du savoir qui se profile à travers les questions d'écologie et d'environnement. On décèle le passage à une science « post-normale », marqué par le renversement du principe cartésien du doute, par lequel l'ignorance et l'incertitude deviennent un élément de connaissance. C'est l'apparition d'une science de l'invisible et des interdépendances globales, de la non-linéarité et de l'hypercomplexité, de la constitution d'objets scientifiques par le regard technologique, d'une science dont l'avancée ne fait qu'augmenter les champs de l'ignorance, d'une science nécessairement interdisciplinaire aux ambitions épistémologiques démesurées (THEYS et KALAORA, 1992 ; RAVETZ, 1992) ;

— une nouvelle problématique des relations Nord-Sud ou plutôt pays riches-pays pauvres à travers l'invention du développement durable. La question de l'environnement se pose au niveau planétaire, cependant que les espaces « vierges » ou tout au moins relativement préservés se situent dans les zones du Sud, ainsi que les espaces les plus menacés de disparition ou de dégradation irréversible (selon les pays du Nord) ; la question de l'environnement devient un outil de pression pour les pays riches (conditions de financement des bailleurs de fonds, nouvel argument concurrentiel ou d'accès aux marchés), en même temps qu'un atout, une carte géopolitique pour les pays du Sud (contrôle de nombreuses ressources naturelles et biologiques). Par ailleurs, le problème de la consommation des ressources par le développement remet en cause explicitement les conditions de développement du Sud sur le modèle du développement occidental, d'où l'invention d'un nouveau modèle de développement, le développement « durable ». L'inscription dans le temps de ce type de développement masque objectivement l'impossibilité d'un développement égal dans l'espace (POURTIER, 1992 ; GAUD, 1992 ; DÉLÉAGE, 1991) ;

— un phénomène médiatico-politique de grande ampleur qui, sous le nom de mouvement écologiste, agit du niveau local au niveau international. L'engouement pour les questions d'environnement, et le mouvement politique écologiste qui l'accompagne, fait des questions d'environnement

ronnement et de l'écologie un phénomène de mode incontestable, et a pour conséquence une pression accrue en termes de demande sociale sur l'action politique et gestionnaire, notamment au niveau local. Cette pression se répercute sur les demandes sociales faites au monde scientifique. De plus, les propos soulevés par ce phénomène médiatico-politique ont une charge profondément idéologique, repérable par l'ambiguïté du discours (ALPHANDERY *et al.*, 1991 ; FERRY, 1992 ; ALLÈGRE, 1993), son pouvoir d'occultation des relations sociales, par l'utilisation partielle du savoir scientifique, et par sa capacité de globalisation, éléments caractéristiques du discours idéologique :

— une nouvelle conception des relations homme/nature, ou plutôt un questionnement des relations qui se sont instaurées entre l'homme (occidental développé ?) et la nature sur la planète Terre : l'âge d'or de l'homme conquérant de la nature grâce au progrès scientifique et à la technologie toute puissante semble révolu. L'utilisation, l'exploitation sans limite des ressources naturelles, la domination des éléments, mode de relation au non-humain issu de la tradition judéo-chrétienne, est remise en cause par la question environnementale. On va d'une conception philosophique de « l'Homme » (la société) dominant, face à ou contre la « Nature », à une vision de l'Homme (la société) intégré, dans ou avec la Nature (LÉVY et VIARD, 1991 ; FERRAS et VOLLE, 1991). Si historiquement ces deux conceptions du rapport à la nature ont toujours été conjointement présentes, l'Homme dans/avec la nature semble aujourd'hui prendre le pas, comme impératif de survie, sur l'Homme contre la nature qui a dominé la pensée moderne depuis le siècle des Lumières ;

— la perception d'une crise des milieux urbains et ruraux. Après des décennies de croissance sans précédent, la ville semble en crise, en tant que milieu de vie et objet de gestion de ce type de territoire. On identifie une sorte d'incapacité à maîtriser l'urbain, phénomène échappant au contrôle. Le monde rural est lui aussi dit en crise, pour des raisons économiques, démographiques et de gestion de l'espace (ALLÈGRE, 1993 ; LÉVY, 1992). La crise des villes est souvent exprimée par des mots tels que impasse, échec, inadaptation, incapacité, appliqués tant aux modèles urbanistiques et à leurs instruments qu'aux régulations économiques et politiques, à l'administration et à la gestion.

L'ENVIRONNEMENT URBAIN DANS LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE

On peut tenter une première délimitation de l'objet « environnement urbain » par l'inventaire des travaux qui ressortissent « spontanément » au thème environnement urbain ou écologie urbaine, soit par référence

explicite à cette notion, soit par classement thématique des études sous ces termes. Ce relevé rassemble des études qui n'ont pas prétention à définir ou à problématiser cette notion mais qui s'engagent simplement dans cette thématique en observant et en analysant certains de ses éléments — ou plus exactement quelques aspects de la réalité urbaine qui sont identifiés comme apparentés directement à la thématique de l'environnement urbain. Il me paraît important de noter que de nombreux travaux emploient quasi indifféremment les termes écologie urbaine et environnement urbain².

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, on peut regrouper les nombreux travaux ainsi identifiés sous la thématique de l'environnement urbain sous trois approches différentes : la nature en ville, le risque dans la ville, la gestion de la ville.

La nature en ville

On regroupe dans cette catégorie l'ensemble des études qui s'appliquent à des objets associés à la conception moderne de la nature, et qui cherchent à mettre en évidence, à décrire des objets ou à expliquer des phénomènes biologiques, physiques ou naturels que l'on trouve (aussi) en ville et qui jusqu'à présent n'avaient été étudiés que dans le milieu naturel. Elles concernent :

— la nature biologique dans la ville : ce sont toutes les recherches qui analysent les aspects biologiques de la ville, sous l'angle de la spécificité ou de la différenciation des éléments biologiques du milieu urbain par rapport au milieu naturel : analyse de populations animales ou végétales, comportement, densité, reproduction, adaptation au milieu urbain (oiseaux, blattes, etc.) (RIVault, 1992) ;

— les morceaux de « nature » dans la ville tels que jardins ouvriers, espaces verts, et leur rôle dans l'espace urbain (physique, économique, social, culturel) (LEGRAND et RADUREAU, 1992) ;

— les éléments physico-naturels dans la ville : l'eau en ville, c'est-à-dire les caractéristiques du ruissellement, des écoulements, la qualité de l'eau, l'état et l'évolution des nappes ; ce sont des études d'hydrologie urbaine (BOUVIER, 1990), de pédologie urbaine (les sols urbains : composition, formation, évolution), de l'air et de la climatologie urbaine (microclimats urbains, circulation de l'air, renouvellement).

² À cet égard, le colloque d'écologie urbaine qui s'est tenu à Mions en septembre 1991 est significatif.

Le risque de/dans la ville

La démarche générale des recherches regroupées sous ce titre est formée par l'identification et l'analyse du risque en ville, ou plus exactement des facteurs de risque que constitue le milieu urbain pour la vie, la santé et les activités humaines. Dans la plupart des cas, ces risques urbains sont analysés non seulement sous l'angle physique ou physiologique, mais aussi dans leurs composantes sociales, à la fois au niveau des causes et des effets (CHALINE et DUBOIS-MAURY, 1994) :

— la santé des populations humaines en ville, et le milieu urbain en général comme facteur de risque pour la santé des populations humaines, occupe une place majeure dans les études d'environnement urbain : études démographiques, épidémiologiques, portant sur les conséquences des nuisances urbaines, la spatialisation des endémies, le stress (LAPOIX, 1992) ;

— les risques de type biologiques, c'est-à-dire la prolifération des bactéries, des insectes vecteurs de maladies, et les dangers de type sanitaires qu'ils représentent ;

— les risques physico-chimiques : pollution de l'air, de l'eau et leurs conséquences sur la santé humaine ou les activités urbaines (BOUVET, 1992) ;

— les risques technologiques : pollutions industrielles, défaillances techniques, vulnérabilité des réseaux (DOURLENS, 1988 ; LAVIGNE, 1988 ; BLANCHER, 1992), dépendance du fonctionnement urbain par rapport à une multiplicité de réseaux toujours plus complexes ;

— les risques morpho-climatiques, notamment ceux liés à la croissance urbaine, à l'occupation du sol, à la gestion ou à l'absence de gestion du site urbain : inondations, glissement de terrain (PELTRE, 1992 b) ;

— les risques naturels : séismes, éruptions volcaniques et leurs implications sociales et institutionnelles (D'ERCOLE, 1991) ;

— la violence et la sécurité en ville³ : la ville comme milieu producteur de violence, de délinquance et autres types de déviances sociales, plus dans la lignée des études de l'écologie urbaine de l'École de Chicago.

La gestion de la ville

Dans ces études, l'environnement est appréhendé comme une nouvelle dimension de la gestion municipale, qui intervient en tant que contrainte

³ Voir les *Annales de la Recherche Urbaine*, (40) 1988.

de la gestion urbaine, comme représentation sociale support de l'action et de la demande d'action, mais aussi comme rhétorique politique, institutionnelle et administrative. Pour les gestionnaires de la ville, l'environnement urbain renvoie à un ensemble de secteurs d'interventions sur des éléments physiques de la ville qui posent problème en termes de production, préservation, évacuation ou circulation : eau, air, transport, espaces verts, etc.

Il s'agit d'études portant sur :

— les politiques d'approvisionnement en eau, l'assainissement et le drainage des eaux usées, le traitement des déchets urbains qui sont analysés sous l'angle des modes de gestion de ces services, de l'adaptation des techniques mises en œuvre, de l'émergence de technologies dites alternatives et de leurs conséquences environnementales (DOURLENS et VIDAL-NAQUET, 1992 ; KNAEBEL *et al.*, 1986) ;

— la planification urbaine et l'usage du sol, les transports, la croissance urbaine : études qui concernent les éléments et modes de gestion favorables à l'environnement, c'est-à-dire les facteurs de réduction des risques pour les populations et les activités urbaines, les conditions d'amélioration ou de protection de la nature — des espaces verts et assimilés et des paysages urbains —, les conditions de moindre pression sur le site, et de viabilité dans le temps du développement urbain⁴ ;

— les multiples enjeux, politiques, économiques, sociaux et physiques de l'élaboration des politiques publiques de gestion de la ville, les acteurs de la gestion urbaine, la démocratisation des modes de gestion et le rôle des questions environnementales dans les politiques publiques (SACHS-JEANTET, 1992).

Une nouvelle approche ?

Les thèmes « nature », « risque » et « gestion » fonderaient ainsi une approche générale élargie de la ville dont la principale caractéristique, par rapport aux études urbaines antérieures, serait l'introduction des aspects physiques, chimiques, biologiques dans l'urbain. De fait, la démarche correspond à une complexification de l'approche de la ville par l'introduction de nouveaux objets traditionnellement analysés par d'autres sciences. Les études d'environnement urbain analysent des objets nouveaux dans un contexte urbain, sous l'angle des sciences sociales ; ces objets sont mis en relation avec les pratiques de gestion.

⁴ Voir le numéro « Écologie Allemande » des *Annales de la Recherche Urbaine* (52) et notamment les articles de HERNNEKERS et STEINEBACH.

L'élargissement s'effectue à double sens : d'un côté, les sciences sociales tentent d'intégrer des objets traditionnellement impartis aux sciences naturelles, physiques et biologiques (au sens large) ; de l'autre, ces mêmes sciences naturelles se penchent sur un milieu totalement anthropisé, la ville, qu'elles avaient jusqu'ici presque complètement délaissé.

D'où une interrogation, d'une part, sur l'apport des sciences sociales à la connaissance de ces objets, d'autre part, sur la capacité des sciences naturelles à prendre en compte des facteurs sociaux, et, en corollaire logique, un appel incantatoire à la pluridisciplinarité, seule capable de problématiser les approches et d'opérer la production d'un nouvel objet scientifique. De fait, on peut se demander si la problématique de l'environnement n'est pas l'occasion d'une recomposition disciplinaire qui se profile indiscutablement, par la migration des objets et concepts réservés des uns et des autres, par un renversement de la tendance historique de la science vers la spécialisation, par une ouverture généralisée des problématiques :

« L'environnement a le très grand mérite de contraindre à appréhender la réalité, à poser les problèmes de façon globale, effaçant les cloisons disciplinaires, spécialement entre sciences de la nature et sciences sociales » (POURTIER, 1992 : 13).

LES RÉFLEXIONS THÉORIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Au-delà de ces études rassemblées sous la *thématique* environnement urbain, un certain nombre de travaux se réclament explicitement d'une tentative d'élaboration théorique de la *problématique* environnement urbain.

Les contributions explicites à la construction d'un objet scientifique « environnement urbain » sont peu nombreuses et relativement nébuleuses. Étant donné la jeunesse de ce thème et l'état d'avancement des réflexions, ces travaux ont le mérite de poser clairement la nécessité de procéder à une élaboration consciente et scientifique de la problématique. Ils proposent la construction d'une problématique qui n'est pas nécessairement identifiée par l'expression « environnement urbain », parce que cette dernière entre manifestement en concurrence avec celle d'« écologie urbaine » qui dispose d'une base conceptuelle nettement plus élaborée⁵. D'où une confusion généralisée entre les deux termes, écologie et environnement, peu propice à l'investigation scientifique.

⁵ De ce point de vue, la bibliographie donnée par le ministère de l'Environnement dans sa revue (*REED Sretie Info*, février 1991) est révélatrice.

Écologie, écologie urbaine ; environnement, environnement urbain

Pour éclaircir un peu les choses, précisons tout de suite les éléments suivants : l'écologie est une science dont l'objet est l'étude des rapports des organismes avec le monde extérieur, inerte et vivant, et englobe la totalité de la science des relations de l'organisme avec son environnement ; elle comprend au sens large l'étude de toutes les conditions d'existence (DÉLÉAGE, 1991 : 8 et 63). C'est une discipline des sciences de la vie, apparue au milieu du siècle dernier avec les études de géographie des plantes.

L'écologie urbaine est le nom donné à la démarche scientifique élaborée par l'École de Chicago, qui porte essentiellement sur l'analyse des causes et des conséquences des répartitions et des stratifications territoriales des populations humaines en ville. Cette approche sociologique, née des interrogations et problèmes posés par l'insertion des immigrés européens dans les villes américaines au début de ce siècle, s'inscrit donc bien, à mon avis, dans le champ scientifique de l'écologie. Plus précisément, sa problématique rejoint bien celle de l'écologie dans la branche qui étudie la répartition des populations dans l'espace (secteur de l'écologie directement apparenté à la biogéographie).

Si on admet que l'écologie et l'environnement ont bien un rapport de champ à science (GARNIER, 1993), la question qui se pose est de savoir si l'environnement urbain est plutôt un élargissement du champ de l'écologie à des milieux totalement anthropisés, ou s'il s'agit pour la géographie (entre autres sciences sociales) de reconsidérer ses objets de prédilection en intégrant les phénomènes biologiques, physiques et chimiques qu'elle avait exclus à l'étude spatiale et sociale de la ville et des politiques urbaines. Ce n'est pas querelle de Byzantins que de se poser cette question car de la réponse dépendent tout de même un certain nombre d'implications théoriques, parmi lesquelles l'utilisation des concepts de l'écologie.

Écosystème, écosystème urbain, écosystèmes urbains ?

Le concept d'écosystème, central en écologie, est apparu au début du siècle et a permis à cette science de dépasser le découpage des champs scientifiques entre communautés vivantes et milieux physico-chimiques via la notion fondamentale de cycle trophique (*food cycle*) qui relie les organismes vivants et la circulation de l'énergie et de la matière (DROUIN, 1991 : 103-104). L'écosystème est l'unité écologique de base, une construction mentale permettant la délimitation du champ étudié par la science écologique.

Inspirés directement ou indirectement de l'École de Chicago, de nombreux travaux font état de l'existence d'un écosystème urbain, ou

d'un éco-socio-système urbain, conception qui fonderait le renouvellement des études urbaines, en centrant l'analyse sur le fonctionnement « éco-socio-systémique » de la ville. La pertinence du transfert de concepts issus des sciences naturelles pour l'analyse de phénomènes renvoyant à des dimensions sociales est encore l'objet d'interrogations et de débat. Vincent LABEYRIE (1991) par exemple, tout en revendiquant la constitution d'une écologie urbaine, affirme paradoxalement que l'on ne peut pas parler d'écosystème urbain parce que la ville n'a jamais eu d'autonomie fonctionnelle, et qu'il n'y a pas de cadre écologique au phénomène urbain. Pour lui, « au risque de se perdre, l'analyse écologique doit se concentrer sur les caractéristiques physiques du système urbain ». FERRAS et VOLLE (1991) rejoignent en partie cette idée lorsqu'ils affirment que « la ville est une réalité sociale qui se situe hors du champ de la nature ». D'autres envisagent l'identification et la délimitation d'écosystèmes urbains — au pluriel — dans la ville, et proposent pour ce faire l'usage de la télédétection (LENCO, 1993).

Les recherches concernant l'écodéveloppement urbain ont elles aussi recours à la notion d'écosystème urbain :

« À des fins d'analyse [je] propose de considérer la ville comme un écosystème principalement conçu par l'homme avec des analogies paradigmatiques avec les écosystèmes naturels », comme un « potentiel de ressources humaines et physiques » (SACHS, 1984 : 36).

Dans l'idée de l'auteur, l'analogie se justifie dans la mesure où les ressources n'existent pas en tant que telles mais sont des fragments de l'environnement, naturel ou humain, révélés par la culture.

Si, dans un autre ordre d'idées, l'écosystème d'une région urbaine est défini, par exemple, comme une ville et le territoire dont elle a besoin, une « zone de solidarité forcée », on dénonce la simplification de la notion d'urbanisation et on remet en cause l'approche ville/campagne (DELAVIGNE, 1992). Cette contestation de la bipartition ville-campagne se retrouve dans d'autres travaux (REGAZZOLA, 1992 ; RONCAYOLO, 1990) qui prônent une nouvelle lecture du territoire, pour dépasser cette dichotomie aujourd'hui anachronique de l'analyse géographique.

Densité

D'une certaine façon, on peut penser que la critique de la distinction géographique fondamentale ville-campagne s'oppose radicalement à une conception de l'environnement urbain construite sur le facteur de densité (de population, d'activités), qui fonderait la spécificité essentielle de l'environnement urbain (BOUVET, 1992 ; LAVIGNE, 1988 ; ALLÈGRE, 1993) et le risque inhérent qu'il comporte. En France, le rôle

accordé à la densité de population pour désigner et expliquer les problèmes environnementaux posés à la ville est d'ailleurs largement repris par des organismes de type Datar qui se penchent sur le problème⁶, et on le retrouve également dans la conception du Programme interdisciplinaire de recherche dit PIR-Environnement du CNRS (CNRS, 1993).

Dans le PIR-environnement, la ville et la problématique urbaine sont des thèmes relativement marginaux. On les trouve dans la branche « dynamique des écosystèmes et des ressources renouvelables », ce qui positionne d'entrée la ville dans la catégorie conceptuelle d'écosystème. Les recherches programmées se proposent de porter sur l'origine, les composantes et les effets spécifiquement urbains des questions d'environnement. Les principaux thèmes retenus sont : ville et santé, densité, sous-sol urbain, circulation des flux, paysages, et sont traités notamment par l'analyse des gouvernements urbains et des politiques mises en œuvre.

L'idée que la densité pose problème doit être à peu près aussi ancienne que la ville elle-même et est à l'origine des obsessions hygiénistes, apparues dès le XVIII^e siècle, et des politiques de « dédensification » de l'urbain théorisées dans la Charte d'Athènes puis mises en pratique par les urbanistes progressistes du début du siècle (CHOAY, 1965).

C'est aussi ce que sous-tend l'idée de rupture d'équilibre, de dépassement d'un seuil (pas seulement démographique) qui fonderait la crise urbaine. Il est assez révélateur que l'on ait cherché un « seuil » pour expliquer et problématiser l'environnement urbain ; la démarche s'inscrit bien dans l'idée de la rupture d'un ou de plusieurs équilibres. La rupture d'équilibre ne peut constituer un argument explicatif ni constitutif, dans la mesure où rien ne laisse penser qu'il y ait un jour eu équilibre ; on peut cependant constater des phénomènes d'accélération des échanges. D'un autre côté, si l'on fait référence à la non-linéarité et non-proportionnalité des processus écologiques, l'augmentation de la taille des villes peut effectivement provoquer des phénomènes d'ampleur non proportionnelle et il ne faut donc pas évacuer l'effet de seuil sans autre forme de procès.

Crises et conflits

La ville serait une « réalité sociale hors du champ de la nature mais existant dans un rapport contraint avec l'environnement » (FERRAS et VOLLE, 1991). De ce fait, la ville produirait un environnement conflic-

⁶ Voir l'appel à communication de la Datar pour « Les journées de travail sur l'environnement et l'aménagement du territoire », du 14 et 15 mars 1994 à Strasbourg, dans le cadre du débat national sur l'aménagement du territoire.

tuel « par nature » ; l'idée est également exprimée par d'autres auteurs qui parlent de « niveau d'intégration critique de la nature », de « crises » issues des transformations affectant les biotopes et biocénoses, les vécus et les représentations, les échelles physiques et mentales (LÉVY et VIARD, 1991). La compréhension des conflits générés par la question de l'environnement implique l'identification des enjeux, des acteurs et des stratégies en présence. Ils supposent un arbitrage et renvoient donc à la décision publique, en même temps qu'ils questionnent le rapport public/privé⁷.

La « crise de la ville » est envisagée surtout dans le cadre d'une crise des rapports entre ville et nature⁸. Dans ces conditions, la problématique de l'environnement urbain doit donc définir les concepts essentiels de nature, environnement et crise urbaine, ce qui est un défi difficile à relever. Selon certains auteurs, il faut, pour analyser l'environnement urbain, formuler « un corpus des théories sur la gestion de la nature » (FERRAS et VOLLE, 1991), ce qui serait une méthode d'approche du champ de l'environnement urbain — que l'on situe unanimement à l'interface des sciences physico-chimiques, des sciences de la vie et des sciences de l'homme et de la société mais qui nécessite d'élaborer des outils et méthodes spécifiques.

Les éléments de définition donnés par Godard portent sur l'environnement, mais peuvent *a priori* s'appliquer également à l'environnement urbain. Pour lui, l'environnement correspond à l'imbrication de trois significations différentes, celle de système, celle de nature et celle de problème ; il est plus à même de fonder une problématique de recherche qu'un concept opératoire :

« Autrement dit, elle [la notion d'environnement] est génératrice d'un ensemble de questions plus qu'elle n'est l'outil d'une réponse scientifiquement éprouvée à ces questions » (GODARD, 1992 : 339).

Les points communs à ces différentes études

L'ensemble des nombreuses recherches sur l'environnement urbain font apparaître un certain nombre de points communs qui peuvent constituer les premiers éléments de balisage d'une nouvelle problématique scientifique :

⁷ Voir GAUD, 1992 ; PACHECO *et al.*, 1993, et l'appel d'offre du programme « Environnement, Société et développement à long terme » du CNRS, 1991.

⁸ Ce qui paraît assez paradoxal face à l'idée d'un environnement totalement construit « hors du champ de la nature ».

— la ville produit un environnement qui lui est propre, dont la principale caractéristique est qu'il est entièrement construit (ce qui le différencie fondamentalement de l'environnement naturel étudié par l'écologie, point qui est peu souligné) ;

— la ville altère l'environnement global ;

— l'environnement urbain se situe à l'interface des sciences de l'homme et de la terre, des sciences physiques et de l'ingénieur ;

— l'environnement urbain s'inscrit quelque part dans une relation évolutive homme/nature/société ou plus exactement homme/nature/ville, que l'on peut décliner sur tous les modes, avec tout ou partie des ingrédients ;

— l'environnement urbain prend corps dans le phénomène de mondialisation/globalisation de la société urbaine, que l'on retrouve aussi sous le terme de basculement qui fait référence à une inversion des poids relatifs de la ville et de la campagne dans la population mondiale ;

— les représentations sociales jouent un rôle important dans l'environnement urbain étudié par les sciences sociales :

« Ce qui compte, ce n'est pas tellement l'environnement (ou ce qu'il en reste, ou ce qu'on en dit) que les effets en retour des représentations de ce qui est propre à l'environnement urbain, les représentations de la nature en ville à travers conflits, frustrations, ressentiments, récriminations qui alimentent la veine écologique » (FERRAS et VOLLE, 1991).

Y A-T-IL UNE NOUVELLE PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE DE LA VILLE ?

Étant donné le contexte idéologique, scientifique et social pour le moins prégnant d'émergence de la question environnementale, et le risque qu'il représente de piéger la recherche dans des dimensions purement idéologiques, cette question considérée comme objet de recherche demande une certaine clarification théorique.

Pour ce faire, il faut, dans un premier temps, différencier clairement la problématique « environnement urbain » des études urbaines antérieures et identifier sans ambiguïté, en termes de problématique et de contenu, l'apport des études d'environnement urbain par rapport à celles qui n'y font pas référence ou qui ne s'inscrivent pas dans cette approche. Cette démarche est indispensable pour pouvoir prétendre à ce que l'environnement urbain ne renvoie pas uniquement à un affichage à la mode, mais bien à un construit scientifique nouveau, à la recherche d'une connaissance plus élaborée sur la ville, et cela même si cette recherche

s'inscrit bien dans « l'air du temps » et ne renie pas sa dette au mouvement social qui la porte.

Avant tout, pour introduire la réflexion, on peut je crois retenir l'expression de JOLLIVET et PAVÉ (1993) selon laquelle, à moins de « faire l'hypothèse historiquement et épistémologiquement indéfendable que les connaissances acquises dans une discipline sont indépendantes des objectifs poursuivis », les questions d'environnement sont un nouveau point de vue de recherche pour la science. En conséquence logique, l'environnement urbain renvoie à une problématique différente de celles abordées par les questions urbaines auparavant.

Mais, dans quelle mesure la crise de la ville identifiée aujourd'hui est-elle apparentée à celle dont on parlait dans les années soixante-dix ? S'agit-il de la même crise, interprétée autrement ou de quelque chose de différent ? Quelle lecture fait-on de la ville aujourd'hui en parlant d'environnement urbain ? En quoi fait-on avancer la connaissance de la ville par ce biais ? S'agit-il uniquement d'un nouveau discours ? Y a-t-il un nouvel objet ?

La référence au changement global

Premier élément de réponse, dans quasiment tous les cas, la littérature scientifique sur l'environnement urbain fait implicitement ou explicitement référence à une *crise urbaine* qui serait due à la rupture d'un certain nombre « d'équilibres » qui s'inscrivent, directement ou indirectement, à la fois dans la problématique du changement global et dans celle du développement durable, ce qui n'est pas le cas des études urbaines antérieures. Autrement dit, identifiés localement, les problèmes renvoient cependant à des questions globales ; ils sont l'expression urbaine de phénomènes qui affectent l'environnement planétaire, l'urbain étant lui-même la première manifestation des changements globaux.

Par rapport aux interrogations de type hygiéniste par exemple, qui ont marqué la lecture de la ville et l'intervention sur l'urbain au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les principales différences se situent justement dans la référence au changement global et dans la référence à la durabilité — au temps —, mais aussi dans la recherche de solutions en termes de gestion, alors que le XIX^e siècle a surtout connu des recherches orientées vers l'élaboration de techniques. Mais on y trouve aussi un certain nombre de points communs tels que la présence du risque et de la sécurité, la référence à un ordre urbain et l'invocation de l'intérêt général ou collectif. Mais alors que ces phénomènes renvoyaient aux conditions de vie de la société urbaine seulement, ils s'inscrivent aujourd'hui comme éléments déterminants de la société humaine en général.

Ce n'est pas par hasard que la plupart des réflexions sur l'environnement urbain sont introduites par un panorama de l'évolution de l'urbanisation dans le monde et de l'augmentation très rapide du nombre des villes millionnaires et des espaces mégapolisés. L'idée de basculement du rapport démographique ville-campagne est fortement présente dans les interrogations. On peut cependant souligner que les statistiques établissant le « basculement rural/urbain » sont le plus souvent des chiffres qui montrent dans le même temps l'inversion Nord-Sud du phénomène de l'urbanisation (par la comparaison du nombre de villes multimillionnaires au Nord et au Sud, entre l'immédiat après-guerre, et les projections pour le début du troisième millénaire). Que faut-il voir dans le fait que les mégapoles deviennent des monstres dans le même temps qu'elles deviennent un phénomène majeur des pays en développement ?

Matérialité

Dans les études urbaines des années soixante-dix et quatre-vingt, la crise des villes était traduite par l'explosion urbaine, véritable défi, qui voyait croître à une vitesse vertigineuse des zones de taudis ou de sous-urbanisation, le sous-emploi et le chômage, en un mot, la misère. En cela, ces travaux sont très proches des éléments essentiels de connaissance sur la ville apportés par la statistique sociale à partir du milieu du XIX^e siècle, sans que l'on doute pour autant de leur apport scientifique par rapport aux travaux du Docteur Villermé. L'idée d'explosion urbaine est d'ailleurs toujours très présente dans les études d'environnement urbain et constitue souvent une introduction justificative à la thématique de recherche.

L'habitat constituait le fait dominant de l'urbanisation et les politiques du logement représentaient l'essentiel des politiques urbaines dans la géographie des années soixante-dix. Les services et équipements urbains venaient en quelque sorte qualifier ou disqualifier l'habitat. L'urbanisme, comme réponse au défi de l'urbanisation rapide, voyait l'ordre urbain proposé perturbé par des problèmes de légalité de la production urbaine et de solvabilité des populations (MASSIAH et TRIBILLON, 1988 ; GDR INTERURBA, 1993). Ce sont les objets et les processus de cette ville-là qui étaient ciblés par les recherches urbaines, dans les pays en développement. On se penchait surtout sur la compréhension du mode de production et de fonctionnement de la ville comme expression du modèle de développement de la société, ou d'adaptation de la société à ce modèle, et l'interprétation tenait tout entière dans le social, l'économique et le politique, c'est-à-dire dans des dimensions totalement « immatérielles » dont on observait les « matérialisations ». Dans cette même perspective, on pourrait considérer que l'environnement urbain est la production sociale d'un milieu-ville caractérisé par

la négation historiquement constituée de son support physico-naturel, le progrès dans l'urbanisme consistant le plus souvent à « s'affranchir du site ». De ce fait, la ville est un espace totalement socialisé dans lequel la « nature » ou tout au moins l'ensemble des dimensions purement physiques (eau, air, sol, déplacements) posent des problèmes identifiés comme purement techniques, pour lesquels on cherche des solutions techniques. C'est donc un mode de production et de fonctionnement de la ville faisant largement abstraction des contraintes environnementales qui a contribué à l'élaboration d'une production scientifique sur l'urbain presque totalement déagée, elle aussi, des contingences physiques.

On peut dire à l'inverse que les objets de l'environnement urbain s'identifient d'abord du point de vue de leur matérialité, sous l'angle physique, pour que l'on puisse identifier leurs causes et leurs conséquences, en retournant d'une certaine façon non seulement la démarche mais aussi le procédé heuristique. L'inventaire des études d'environnement urbain élaboré plus haut en est la démonstration incontestable. Ces études habilitent le « non-humain », le physique, le matériel comme objet scientifique en réintégrant nature et phénomènes physico-chimiques dans le champ des sciences sociales (KALAORA, 1993 : PELTRE, 1992 b).

Durabilité

Par le concept de développement durable (par ailleurs critiquable), c'est la réintroduction de la dimension temporelle qui est réalisée. La problématique de l'environnement urbain participe à la mise en cause de la viabilité de la ville dans son mode de production et de fonctionnement actuel : en cela, elle est une nouvelle forme de contestation de « l'ordre établi », des mécanismes du développement (marché, croissance) et de la production de l'urbain, qui ne se fonde plus sur les inégalités sociales mais sur les conditions physiques de viabilité du système urbain. On s'aperçoit alors que la centralité et la densité, qui sont l'essence même de la ville, sont identifiées comme des éléments qui contribuent à créer ou à amplifier les problèmes d'environnement urbain. Autrement dit, c'est aux principes mêmes de la ville que la problématique de l'environnement urbain s'attaque.

Une problématique géographique

Dans les recherches analysées, on peut repérer d'autres arguments susceptibles d'alimenter une nouvelle problématique opérationnelle sur la ville, qui permettent un élargissement des connaissances sur le milieu urbain, son mode de production et son fonctionnement, et qui tracent

les impératifs d'une nouvelle problématique de l'environnement urbain. Elle doit :

- être capable d'opérer des changements d'échelle sans remettre en cause la pertinence du questionnement principal ;
- pouvoir différencier les espaces en fonction des situations locales, identifier, délimiter des conditions spécifiques ; l'environnement urbain se veut une approche intégrée, ce qui ne veut pas dire globale, de la ville ;
- questionner les articulations entre milieu physique et milieu social, voire construire un concept qui puisse dépasser ces catégories dans la mesure où, dans la ville, l'un et l'autre ne sont qu'artificiellement dissociables ;
- intégrer la notion de risque ;
- par ailleurs, l'environnement urbain apparaît aussi comme le produit d'un nouveau découpage du réel construit à partir de la perception de « problèmes » inscrits dans la problématique environnementale (au sens large). De ce fait, il est essentiel de s'interroger, et d'identifier qui produit les problèmes d'environnement en tant que catégorie et qui les constitue comme problèmes socialement, politiquement, scientifiquement et/ou techniquement qualifiés, et d'étudier enfin comment se fait le passage des interrogations techniques à des pratiques gestionnaires.

Ces éléments supplémentaires que l'on peut poser comme constitutifs d'une problématique de l'environnement urbain ont ceci de particulier qu'ils renvoient directement aux paradigmes fondateurs de la géographie et à ses méthodes.

En effet, si l'on reprend la teneur de l'article de Nicole MATHIEU (1992 b), le paradigme principal de la géographie est la relation homme/nature, la relation des sociétés à leur environnement. On peut admettre sans se compromettre que la problématique « environnement urbain » s'inscrit complètement dans ce paradigme, sans toutefois oublier que la nature est une invention moderne. La relation causale milieu/homme, après avoir été largement remise en cause, s'est progressivement inversée. La prédisposition théorique à l'interdisciplinarité de la géographie s'exprime dans ces concepts clés dont la spécificité est d'incorporer dimension sociale et dimension naturelle, des « concepts mixtes » tels que paysage, milieu, région. La scission de plus en plus marquée de la discipline entre la géographie physique et la géographie humaine a en quelque sorte sonné le glas de l'approche pluridisciplinaire qu'était en soi la géographie, la géographie humaine évacuant totalement la dimension physique et naturelle de son objet, tandis que la géographie physique se rapprochait des sciences naturelles et de la terre.

Comme l'exprime très bien Nicole MATHIEU (1992 b : 151) :

« C'est l'invasion même des problèmes d'environnement qui pose question à la géographie et redonne sens et finalité précise à la question de la réarticulation de fait entre les spécialités de la géographie physique et celles de la géographie humaine. »

POUR UNE PROBLÉMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

La recherche sur la ville proposée par la problématique de l'environnement urbain n'est pas celle issue des problèmes posés par le mode de production capitaliste de la ville, ni celle faisant référence à des dysfonctionnements (cf. analyse fonctionnaliste de la ville), même si on ne peut ni ne doit exclure totalement ces thèmes. La problématique de l'environnement urbain ne peut pas se centrer sur ces aspects : d'abord parce que ses objets dépassent largement le cadre économique et l'inscription territoriale du modèle de développement capitaliste ; ensuite parce que l'environnement ne peut pas être un système dont les éléments fonctionnent ou ne fonctionnent pas, mais un produit, un résultat de quelque chose qui ressemblerait à des relations sociales impliquant de la matérialité, s'appliquant aux choses réelles et virtuelles.

Il est frappant de constater l'extrême diversité et variabilité des objets de l'environnement urbain. C'est une première difficulté à résoudre et elle passe nécessairement par la prise en compte des représentations sociales. Le deuxième point marquant est l'importance de la gestion ; mais on gère quoi, et pourquoi ? L'ensemble des éléments virtuellement constitutifs d'une problématique de l'environnement urbain rassemblés, juxtaposés, ici, donne l'impression d'une certaine hétérogénéité des approches et des apports sur la connaissance de la ville. Il est toutefois possible de les structurer dans la démarche suivante :

On peut partir de l'idée que la production et le fonctionnement de la ville nécessitent la consommation de « choses », qui, par l'évolution des représentations et des pratiques sociales, entrent dans la sphère des « biens communs », du patrimoine commun. Ainsi l'eau, l'air, la santé, le sol, mais aussi le silence, le cadre architectural, la sécurité.

C'est la façon dont la production et le fonctionnement de la ville vont consommer, transformer, dégrader ces biens collectifs qui va dessiner, engendrer l'environnement urbain. Cette « façon » de transformer, de consommer implique des acteurs, des outils techniques, un cadre juridique et financier ; elle fait donc nécessairement intervenir des stratégies, des conflits, des représentations sociales, des techniques, des modes de gestion. Elle va dépendre aussi de la valeur économique et/ou

sociale des biens consommés, de leur disponibilité, de leur accessibilité. Elle est aussi, indiscutablement, historiquement produite.

Cette manière dont la ville est produite et dont elle fonctionne est différente, en termes de consommation de biens collectifs, selon les différents espaces et territoires qui la composent, parce que les acteurs, les stratégies, les conflits, les représentations sociales, les techniques, les modes de gestion en œuvre mais aussi les biens collectifs disponibles sont spatialement hétérogènes. L'environnement urbain sera donc historiquement, spatialement et socialement différencié.

Ainsi posée, la problématique de l'environnement urbain pose les principes d'une interrogation systématique et nouvelle sur la ville. Elle intègre le changement global et le développement durable, la combinaison du physique et du social, les différentes échelles de lecture de la ville, le poids des représentations sociales et des enjeux économiques, l'inversion du point de vue ; elle est capable de contribuer à l'explication des formes de ville existantes et des processus en cours, d'un état et d'une dynamique. Le risque, dans ce cadre, serait une atteinte virtuelle mais « illégitime » aux biens collectifs. On n'est pas loin de l'idée de construire « un corpus des théories sur la gestion de la nature » que FERRAS et VOLLE (1991) appelaient de leurs vœux, à ceci près que *ce n'est pas de la nature dont on parle* mais d'un ensemble de « choses communes » qui pourrait procéder d'une « nature réinventée », construite, au sens propre, par la ville.

La problématique de l'environnement urbain pourrait donc s'interroger sur les processus d'articulation entre le mode de production et de fonctionnement de la ville d'un côté, et la consommation des biens collectifs qui lui sont nécessaires de l'autre. C'est peut-être la croissance incontrôlée de la quantité et de la qualité des biens collectifs dont la ville a besoin pour croître et fonctionner qui dessine les contours de la crise urbaine, non pas comme une crise du rapport à la nature mais comme une crise de régulation de la consommation des biens collectifs. L'organisation des problèmes se fait autour d'éléments qui sont autant de biens consommés par la ville, et d'objets de gestion ou d'intention de gestion des pouvoirs publics.

Posée autrement, la problématique de l'environnement urbain doit nous éclairer sur les mécanismes qui régissent la consommation de ressources collectives par la ville. Le champ est évolutif et renvoie nécessairement aux représentations sociales qui permettent l'apparition ou la disparition de différents éléments dans la sphère des biens collectifs, en fonction du caractère collectif de leur gestion, de leurs usages, de leur perception.

Les questions que l'on peut formuler dans le cadre de cette problématique sont : quels sont les biens collectifs impliqués dans le fonction-

nement et le développement de la ville et de ses habitants ? Comment et pourquoi y a-t-il émergence de la conception de biens collectifs ? Comment sont définis et qualifiés les biens collectifs ? Comment se fait la mobilisation de ces biens, où, par qui et de quelle façon, pour quels usages ? Comment ces biens sont-ils répartis sur le territoire de la ville ? Comment ces biens sont-ils gérés, transformés, consommés, dégradés, selon quels facteurs, par quels agents ? De quelles catégories juridiques relèvent ces biens et pourquoi ? Et comment toutes les réponses à ces questions renvoient-elles à la production et au fonctionnement des territoires de la ville ? Quels sont les processus d'appropriation des biens collectifs, pour quels usages, pour l'usage de qui ? Quel rôle joue le statut juridique du bien dans son mode de consommation ? Comment les différents acteurs de la production et du fonctionnement de la ville agissent-ils sur les biens collectifs, leur disponibilité, production, transformation, conservation ? Comment expliquer les différences existantes dans la consommation de ces biens ? Quels types de consommation produisent quels environnements urbains ? Peut-on expliquer les formes de ville par les modes de consommation des biens collectifs ? Quelles sont les évolutions historiques de la consommation des biens collectifs par la ville ? Quelle est la territorialité de ces biens ?

L'environnement urbain est le produit du mode d'articulation social de la contradiction entre le développement (de plus en plus libéral) de la ville et les conceptions (de plus en plus) collectives des ressources qu'elle consomme. Autrement dit, on entre dans une phase de redéfinition des sphères du collectif, en dehors même des références à l'individuel, au privé ou au public. La problématique proposée conduit nécessairement à s'interroger sur la démarche classique de l'analyse urbaine, qui tendait à différencier les études qui portent sur la production de l'urbain de celles qui se penchent sur la ville comme lieu de consommation, d'usages et de pratiques sociales ; voire à la remettre en cause. L'ambition ici est de réarticuler consommation et production, de les réassocier dans un même processus pour contribuer à l'explication des modes d'urbanisation. La production et la consommation dépassent ici leurs acceptions économiques libérales pour y inclure les phénomènes non marchands, les biens non échangés sur le marché et/ou non comptabilisés, qui se situent (encore) hors de la sphère de l'économique.

La problématique de l'environnement urbain, telle qu'elle est posée au terme de ce travail, doit déboucher nécessairement sur la définition des concepts d'environnement urbain et de biens collectifs, pour permettre la désignation des phénomènes et la délimitation du champ à étudier. Si le concept d'environnement urbain peut provisoirement être défini comme étant le produit du mode d'articulation entre, d'une part, la production et le fonctionnement de la ville et, d'autre part, la consom-

mation de biens collectifs — en toute logique par rapport à la problématique —, la notion de biens collectifs est en revanche plus difficile à cerner.

Provisoirement donc, les biens collectifs pourraient être définis comme des biens physiques indivisibles en quelque sorte, dans le sens où leur consommation, transformation ou dégradation affecte l'ensemble de la ressource. Mais ce sont surtout des choses qui entrent dans le champ social en tant que bien collectif, en dehors de leurs caractéristiques intrinsèques.

Il me semble que certains travaux, notamment ceux des économistes, essaient de formuler un nouveau concept renvoyant à la même idée, notamment à propos des ressources naturelles renouvelables, qui, selon notre propre problématique, seraient incluses dans les biens communs. On parle de patrimoine, les Anglo-Saxons utilisent le terme *commons* (FEENY *et al.*, 1990) : « qui nécessitent une “ gestion patrimoniale ” et font l'objet d'une “ appropriation ” ». On en vient à parler de ressources « trans-appropriatives » régulables par un « marché des droits », et dont il faut gérer les « modes d'exploitation » (WEBER *et al.*, 1990).

La consommation des « biens collectifs » par la ville peut légitimement renvoyer aux « modes d'exploitation » (consommation, dégradation, transformation) et d'appropriation de ces biens par les différents acteurs de la production et du fonctionnement de la ville. Reconstituer l'histoire des modes d'exploitation des biens communs en ville, c'est mettre en évidence des conflits d'usages et d'appropriation et leurs conséquences sur la morphologie de la ville.

Un de ces « biens communs » a fait l'objet d'une lecture très privilégiée dans les sciences sociales, de par son poids dans la structuration urbaine et ses implications sociales et spatiales, mais aussi de par son rôle central dans la théorie de l'urbain dans les années soixante-dix : le sol. Bien qu'il puisse paraître totalement contradictoire de considérer les études sur le foncier urbain comme un apport à la connaissance de la consommation par la ville de « biens communs », dans la mesure où le rôle de la rente foncière et la stratégie des propriétaires sont au cœur de ces études, c'est justement l'irruption du sol dans la catégorie des biens communs qui fonde une relecture de la ville et la construction d'une nouvelle problématique.

EN GUISE DE CONCLUSION

Par rapport à l'appréhension par le sens commun des problèmes d'environnement urbain, la problématique scientifique se propose donc de relire le mode de *production de la ville*, et d'identifier ses *logiques de*

consommation de biens communs, en fonction des acteurs et de leurs stratégies, mais aussi en fonction des autres biens qu'ils se sont appropriés ou auxquels, plus généralement, ils ont accès. C'est à des *combinaisons* de mode de consommation de biens que l'analyse doit nous mener, permettant ainsi la *caractérisation d'espaces urbains* par type d'environnement, qui pour renvoyer à des perceptions, à des paysages, à du visible, n'en auront pas moins été scientifiquement expliqués. À une autre échelle, il faudra s'interroger sur les agencements, dans la ville, de différents environnements urbains, identifier et expliquer des récurrences d'organisation, des absences de conformation, des fréquences de composition. Peut-être arrivera-t-on à expliquer, au-delà des composantes économiques ou des considérations sur les capacités gestionnaires des villes, le pourquoi des deux villes dans la ville du tiers monde.

Si on retient le mot de Bourdieu selon lequel l'enjeu des luttes symboliques est la représentation du monde, on ne peut nier le fait que les questions d'environnement et *a fortiori* les questions d'environnement urbain sont des champs de luttes symboliques qui tentent d'imposer une nouvelle représentation du monde. Aujourd'hui, les biens collectifs entrent dans ce cadre et sont une catégorie de perception du monde en voie de constitution, phénomène assez clairement perceptible pour ce qui concerne certains espaces (l'Antarctique, les parcs naturels, etc.) ou pour ce qui concerne les ressources naturelles. C'est ici que la problématique scientifique s'articule en quelque sorte sur le mouvement social car c'est bien la question environnementale dans sa dimension politique, la sensibilité écologique au sens militant et la production scientifique qui, conjointement, participent à la constitution, voire contribuent à l'existence, de la catégorie mentale des « biens collectifs », du « patrimoine universel de l'espèce humaine ».

BIBLIOGRAPHIE

- ALLÈGRE (C.), 1993 — *Écologie des villes, écologie des champs*. Paris, Fayard, 232 p.
- ALPHANDERY (P.), BITOUN (P.), DUPONT (Y.), 1991 — *L'équivoque écologique*. Paris, La Découverte. 277 p.
- ARRIZPE (L.), 1991 — Le cube planétaire. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 130 : 641-652.
- BALSTAD MILLER (R.), 1991 — Les sciences sociales et le défi des changements planétaires. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 130 : 653-662.
- BLANCHER (P.), 1992 — « La symbiose ville-industrie à l'épreuve du risque industriel ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 184-192.
- BLANC PAMARD (C.), 1992 — « Événement, avènement ? À la recherche d'une nature partenaire ». In JOLLIVET (M.), dir. : 387-402.

- BOUVET (Y.), 1992 — « Écologie urbaine, risques majeurs et pollution ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 193-199.
- BOUVIER (C.), 1990 — *Analyse et modélisation des écoulements en milieu urbain africain*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- CHALINE (C.), DUBOIS-MAURY (J.), 1994 — *La ville et ses dangers*. Paris, Masson, 247 p.
- CHOAY (F.), 1965 — *L'urbanisme, utopies et réalités*. Paris, Le Seuil, 446 p.
- CNRS, 1993 — Schéma stratégique « Environnement » du CNRS. *Lettre du Programme Environnement*, 11, octobre.
- DELAVIGNE (R.), 1992 — « La notion d'écosystème urbain pour mieux prendre en compte l'environnement ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 71-76.
- DÉLÉAGE (J.-P.), 1991 — *Une histoire de l'écologie*. Paris, La Découverte, 330 p.
- DERAIME (S.), 1993 — *Économie et environnement*. Paris, Le Monde Éditions, 180 p.
- ERCOLE (R. d'), 1991 — *Vulnérabilité des populations face au risque volcanique. Le cas de la région du volcan Cotopaxi (Équateur)*. Thèse de doctorat, univ. Grenoble-I, 459 p.
- DI CASTRI (F.), 1992 — « L'écologie en temps réel ». In THEYS (J.), KALAORA (B.), dir. : 78-86.
- DOURLENS (C.), 1988 — La ville, risques et périls. *Annales de la Recherche Urbaine*, 40.
- DOURLENS (C.), VIDAL-NAQUET (P.), 1992 — *La ville au risque de l'eau*. Paris, L'Harmattan, 127 p.
- DROUIN (J.-M.), 1991 — *L'écologie et son histoire. Réinventer la nature*. Paris, Flammarion, coll. Champs, 213 p.
- DUHEM (B.), 1992 — La ville au risque de l'écologie, questions à l'environnement urbain. *REED, Sretie Info*, octobre : 55-59.
- FEENY (D.), BERKES (F.), MAC CAY (B. J.), ACHESON (J. M.), 1990 — The Tragedy of the commons : twenty-two years later. *Human Ecology*, 18 (1) : 1-19.
- FERRAS (R.), VOLLE (J.-P.), 1991 — Environnement et recherche urbaine. *REED, Sretie Info*, février : 21-23.
- FERRY (L.), 1992 — *Le nouvel ordre écologique*. Paris, Grasset, 275 p.
- FRIEDBERG (C.), 1992 — « La question du déterminisme dans les rapports homme-nature ». In JOLLIVET (M.), dir. : 55-68.
- GALLOPIN (G. C.), 1991 — Les dimensions sociales de l'environnement : l'articulation entre processus planétaires et locaux. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 130 : 757-770.
- GARNIER (C.), 1993 — *Les rendez-vous de l'arche pour l'écologie urbaine*. Paris, ministère de l'Équipement.
- GAUD (M.), 1992 — Environnement, développement et coopération ; quelques réflexions. *Afrique Contemporaine*, 161 : 265-279.
- GDR INTERURBA, 1993 — Le dispositif français de recherche et d'études urbaines dans les pays en développement. *Le Plan Urbain*, septembre.
- GODARD (O.), 1992 — « L'environnement, une polysémie sous-exploitée ». In JOLLIVET (M.), dir., 1992 : 337-344.
- GUATTARI (F.), 1993 — « Pratiques écosophiques et restauration de la Cité subjective ». In : *Un autre partage Homme Ville Nature*, Toulouse, Erès : 103-118.
- HEINRICH (D.), HERGT (M.), 1993 — *Atlas de l'écologie*. Paris, Le livre de poche, 284 p.
- HERNNEKERS (J.), 1992 — Une politique communale de l'environnement. *Annales de la Recherche Urbaine*, 52 : 43-50.

- HUBERT (B.), MATHIEU (N.), 1992 — « Potentialités, contraintes, ressources : récurrence ou renouveau bien tempéré ». In JOLLIVET (M.), dir.
- JOLLIVET (M.), 1992 a — « Un chapitre de l'histoire récente d'une vieille et grande question : les rapports homme-nature ». In JOLLIVET (M.), dir. : 25-40.
- JOLLIVET (M.), 1992 b — « Pluridisciplinarité, interdisciplinarité et recherche finalisée ou des rapports entre sciences, techniques et sociétés ». In JOLLIVET (M.), dir. : 519-538.
- JOLLIVET (M.), dir., 1992 — *Les passeurs de frontières*. Paris, CNRS.
- JOLLIVET (M.), PAVÉ (A.), 1993 — L'environnement : un champ de recherche en formation. *Natures, Sciences, Sociétés*, 1 (1) : 6-20.
- KALAORA (B.), 1993 — Le sociologue et l'environnement. *Natures, Sciences, Sociétés*, 1 (4) : 309-315.
- KNAEBEL (G.), CADILLON (M.), JOLE (M.), RIOUFOL (R.), 1986 — *Que faire des villes sans égouts ?* Paris, Sedes, 199 p.
- LABEYRIE (V.), 1991 — Écologie urbaine. *REED, Sretie Info*, février : 5-12.
- LAPOIX (F.), 1992 — « Le suicide en milieu urbain ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 164-171.
- LAVIGNE (J.-C.), 1988 — Au fil du risque, la ville. *Annales de la Recherche Urbaine*, 40.
- LE BRIS (É.), 1991 — Crise urbaine et effets urbains de la crise : le cas de l'Afrique Noire. *Espace et Société*, 65 : 218-230.
- LE BRIS (É.), 1993 — Ville irrégulière, ville non maîtrisée. *Afrique contemporaine*, 168, oct.-déc.
- LEGRAND (P.), RADUREAU (A.), 1992 — « Le cadastre vert : un outil pour l'écologie en milieu urbain ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 87-97.
- LEGAY (J.-M.), 1992 — « En guise d'introduction ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 7-12.
- LENCO (M.), 1993 — Écosystèmes urbains dans les grandes agglomérations. *REED, Sretie Info*, janvier-juillet : 7-9.
- LÉVY (J.-C.), VIARD (J.), 1991 — La ville dans la nature. Quelle problématique pour l'environnement urbain ? *REED, Sretie info*, février : 25-27.
- LÉVY (J.-C.), 1992 — « La ville dans la nature : quelles recherches sur l'environnement urbain ? ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 220-226.
- MASSIAH (G.), TRIBILLON, 1988 — *Villes en développement*. Paris, La Découverte, 320 p.
- MATHIEU (N.), 1992 a — « L'environnement dans la géographie urbaine actuelle, diagnostic ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 124-131.
- MATHIEU (N.) 1992 b — « Géographie et interdisciplinarité : rapport naturel ou rapport interdit ? ». In JOLLIVET (M.), dir. : 129-154.
- MARTINAND (C.), 1992 — Génie urbain et environnement. *REED, Sretie Info*, décembre : 13-16.
- MONTIGNY (G.), 1992 — *De la ville à l'urbanisation*. Paris, l'Harmattan, 376 p.
- MUXART (T.), BLANDIN (P.), FRIEDBERG (C.), 1992 — « Hétérogénéité du temps et de l'espace : niveaux d'organisation et échelles spatio-temporelles ». In JOLLIVET (M.), dir. : 403-426.
- NACIRI (M.), 1991 — Succès de la ville, crise de l'urbanité. *Espace et Société*, 65.

- PACHECO (R.), LOUREIRO (M. R.), FINGERMAN (H.), KERR DO AMARAL (H.), MAC DOWELL (S.), 1993 — *Atores e conflitos em questões ambientais urbanas. As Ciências sociais e a questão ambiental*, P. Freire Vieira e D. Maimon org., Aped Ed., UFPA/NAEA.
- PELTRE (P.), 1992 a — *Environnement urbain, état des lieux et projets au SUD*. Paris, Orstom, Chroniques du Sud.
- PELTRE (P.), 1992 b — « Environnement urbain et risque morphoclimatique. Quito (1900-1988) ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 172-183.
- PICON (B.), 1992 — « Le citoyen, le savant, le journaliste et le politique ». In JOLLIVET (M.), dir.
- POURCET (G.), 1992 — La ville, l'informel et l'environnement. *Afrique Contemporaine*, 161 : 178-187.
- POURTIER (R.), 1992 — Regards, échelles, lieux : un point de vue de géographe. *Afrique Contemporaine*, 161 : 13-18.
- RAVETZ (J.), 1992 — « Connaissance utile, ignorance utile ? ». In THEYS (J.), KALAORA (B.), dir. : 87-102.
- REGAZZOLA (T.), 1992 — « Réseau urbain, substrat territorial ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 98-109.
- RIVAUT (C.), 1992 — « Invasion des milieux urbains par les blattes : exemple de la ville de Rennes ». Actes du Colloque national d'écologie urbaine de Mions, UCB, Lyon : 145-156.
- RHIND (D.), 1991 — Les systèmes d'information géographique et les problèmes environnementaux ; le cube planétaire. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 130 : 693-714.
- RONCAYOLO (M.), 1990 — *La ville et ses territoires*. Paris, Gallimard, coll. Folio, 273 p.
- ROQUEPLO (P.), 1992 — « L'expertise scientifique, consensus ou conflit ? ». In THEYS (J.), KALAORA (B.), dir.
- SACHS (I.), 1992 — « Défis urbains du XXI^e siècle : la ville, les citadins et l'écodéveloppement ». In : *Un autre partage Homme Ville Nature*, Toulouse, Erès : 119-130.
- SACHS (I.), 1984 — Les grandes villes face à la crise : travail, nourriture et énergie dans l'écodéveloppement urbain. *Amérique Latine*, 18, avril-juin : 30-44.
- SACHS-JEANTET (C.), 1992 — « La citoyenneté, projet de civilisation urbaine ». In : *Un autre partage Homme Ville Nature*, Toulouse, Erès : 173-200.
- STEINEBACH (G.), 1992 — Projets écologiques dans le domaine de l'habitat. *Annales de la Recherche urbaine*, 52 : 21-32.
- THEYS (J.), KALAORA (B.), 1992 — « Quand la science réinvente l'environnement ». In THEYS (J.), KALOARA (B.), dir. : 15-49.
- THEYS (J.), KALAORA (B.), dir., 1992 — *La Terre outragée*. Paris, Autrement, série sciences et société.
- WEBER (J.), BETSCH (J.-M.), CURY (P.), 1990 — « À l'interface hommes-nature : les ressources renouvelables ». Colloque Recherche et Environnement, CNRS, Strasbourg : 39-50.